

ETUDES

SUR

LES HISTORIENS DU LYONNAIS.



XVIII.

LE P. DE COLONIA.

Dans toute sa durée, et en ses meilleurs jours, le collège de la Trinité n'a pas eu, selon nous, de Religieux plus véritablement lettré que le P. de Colonia. L'homme de goût se trouve ici du moins ne faire qu'un avec le savant, tandis que d'autres écrivains, comme le P. Raynaud et le P. Menestrier, estimables par bien des endroits, vous effrayent et vous rebutent par une érudition indigeste. Vous ne sauriez vous reconnaître au milieu de leur fatras et de leur science qui ne viennent jamais conclure.

Le P. de Colonia, écrivant assez bien la langue latine et la langue française, nous a laissé l'ouvrage le plus notable que les Jésuites aient composé dans leur collège de Lyon; sa rhétorique latine a joui longtemps d'une réputation méritée, et,

nous paraît être, avec l'*Histoire littéraire de Lyon*, le meilleur ouvrage qu'il ait écrit.

Dominique de Colonia, né à Aix, en Provence, le 25 août 1660, entra dans la compagnie de Jésus à l'âge de seize ou dix-sept ans. Il y apporta des dispositions pour toutes les sciences, et les qualités les plus propres à remplir avec distinction tous les emplois qui lui seraient confiés. Il se livra d'abord à l'étude des belles-lettres avec toute l'ardeur de son âge et avec ce goût qui décèle un vrai talent; bientôt il passa à des occupations plus étendues et joignit à l'étude de l'éloquence, de la poésie latine et de la poésie française celle de l'histoire sacrée et celle de l'histoire profane, des monuments de l'antiquité, de la numismatique, des langues vivantes, de l'hébreu et même de l'arabe, comme il nous l'apprend lui-même (1); mais il paraît qu'il n'acquit qu'une *faible connaissance* de cette dernière langue.

Il avait à peu près vingt-trois ans, quand il fut envoyé au grand collège de Lyon, où ses supérieurs le chargèrent de régenter les basses classes; après cinq ans d'enseignement, ou, pour mieux dire, de répétition, il occupa la chaire de rhétorique, pendant onze ans, avec beaucoup de succès, et à la satisfaction de tout le monde. « Rien n'échappait à ses recherches; il paraissait avoir tout lu, et sa mémoire, qui n'oubliait rien, lui rendait présent ce qu'il avait étudié, avec tant de netteté qu'on eût dit qu'il savait par cœur tous les livres qui lui avaient passé par les mains (2) » C'était déjà un grand avantage pour un professeur de rhétorique, mais ce n'était pas le seul. « A cette étendue de connaissances, le P. de Colonia joignait une facilité merveilleuse à s'expliquer sur toutes les choses qu'il avait apprises, talent peut-être encore plus rare que l'érudition même, et sans lequel elle devient

(1) *La Religion chrétienne, autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens*, pag. 535.

(2) *Mém. de Trévoux*, 1741, novembre, pag. 2102.

presque inutile dans le commerce de la vie, et il s'expliquait avec une grace et une modestie qui charmaient tous ceux qui venaient l'entretenir ou le consulter, de sorte qu'on sortait toujours d'auprès de lui aussi satisfait de sa politesse et de ses manières, qu'étonné de sa doctrine et de la beauté de son esprit (1). »

Voilà, certes, un bien bel éloge de la mémoire et de la facilité du P. de Colonia; il n'est pas possible d'y ajouter le moindre trait. Mais on se demande s'il n'est point dicté par l'esprit de corps, qui grossit toujours le bien et atténue le mal avec le même empressement, lorsqu'il s'agit des membres auxquels il s'intéresse. A cela donc, l'abbé Perneti, qui juge parfois très-rigoureusement le P. de Colonia, et qui ne l'épargne point, répondra sans ambiguïté et sans emphase: « L'amour des lettres était une passion chez lui. Je l'ai beaucoup connu, dans ma jeunesse; il était pour moi et pour ceux de mon âge un secours toujours présent, un objet d'émulation; on avait envie de devenir savant, quand on l'entendait. Tous les genres de littérature étaient de son ressort; il en parlait mieux qu'il n'en écrivait; on s'adressait à lui de toutes parts pour des pièces de prose et de vers; sa réputation sur cet article était grande; on ferait plusieurs volumes de ce qu'il a composé pour les autres. Avec assez d'esprit et de connaissances, il n'avait pas l'art de cacher les précautions qu'il prenait pour briller; on s'apercevait aisément qu'il avait préparé le matin ce qu'il disait le soir. On ne pouvait le blâmer de ces petites ruses, elles tournaient toujours à l'avantage des auditeurs, qui apprenaient plus de choses avec lui sur le champ, qu'ils n'en auraient appris (*sic*) plusieurs fois de suite dans les livres (2) » Il n'est donc pas possible d'élever le plus petit doute sur les vastes connaissances du pieux Jésuite, ni sur la manière dont il savait en faire usage dans la société et dans ses écrits.

(1) *Mém. de Trévoux*. 1741, novembre, pag. 2102.

(2) *Les Lyonnais dignes de mémoire*, tom. II, pag. 299.

Dès 1694, Colonia ayant atteint l'âge requis, conformément aux règles, s'était lié à la compagnie de Jésus par les quatre vœux solennels de pauvreté perpétuelle, de chasteté, d'obéissance aux supérieurs et d'obéissance spéciale au pape, pour ce qui concerne les missions, ainsi qu'il est contenu dans les lettres apostoliques et dans les constitutions.

A cette même époque, il commença à se faire connaître par des discours qui eurent quelque célébrité. Il s'était acquis déjà une réputation dans la chaire, mais il en releva l'éclat par le panégyrique de Louis XIV, qu'il prononça après la prise de Namur, et par l'oraison funèbre de Camille de Neufville de Villeroy, archevêque de Lyon. Toutefois, ces deux pièces, qui sont en latin, ne valent guère la peine d'être lues; ce sont des amplifications de collège.

En 1700, les hommes de lettres et les savants de Lyon se formèrent en académie, par les soins de Brossette, comme nous l'apprend la correspondance de cet avocat avec Boileau Despréaux. Le P. de Colonia fit partie des premières réunions, et son nom occupe le septième rang dans la liste des académiciens. On a des preuves certaines qu'il était très-assidu aux séances, et qu'il y portait régulièrement le tribut de ses lumières. A dater de 1735, où les assemblées de cette compagnie savante reçurent plus de *régularité et d'éclat*, on voit par les registres qui commencèrent alors, et qui ont été tenus depuis avec exactitude, que le P. de Colonia y parlait souvent.

Très-peu d'années après la fondation de l'académie, le P. de Colonia devint professeur de théologie positive au Grand-Colège, et il continua cet exercice pendant vingt-neuf ans. Il est bon de dire, néanmoins, que l'emploi dont il était revêtu et ses travaux littéraires ne nuisaient point à son zèle pour le salut des âmes, et ne l'empêchaient pas de remplir les fonctions du sacré ministère. « Confessions, direction, prédications, exhortations, conférences, missions, visites des malades, assiduité auprès des mourants, le jour et la nuit, sans distinction du pauvre et du riche : le P. de Colonia em-

brassait tous ces moyens et ne perdait aucune occasion de rendre service au prochain ; et, jusque dans son extrême vieillesse, on le vit se transporter à pied dans les maisons les plus reculées, où il était appelé (1). »

Il fallait qu'il fût doué d'une grande activité d'esprit, et que son temps fût bien partagé, pour qu'il pût se livrer à tant d'occupations à la fois, sans que l'une fit tort à l'autre. Car, pendant qu'il était professeur de rhétorique ou de théologie, et qu'il remplissait avec tant d'exactitude les diverses fonctions dont nous venons de parler, il avait soin du riche cabinet d'antiques dont le P. de la Chaise avait embelli le Grand-Colège de Lyon, et qui lui avait été confié ; il donnait aussi de fréquentes et longues audiences à tous ceux qui avaient besoin de le consulter ; ils puisaient dans ses entretiens des lumières abondantes, et ne se retiraient jamais sans admirer les rares connaissances dont il était orné, l'étonnante facilité avec laquelle il les communiquait indistinctement et sans faire acception des personnes. Un si profond savoir, accompagné d'une si grande affabilité, lui attira la confiance générale et l'estime de tout ce qu'il y avait de plus distingué dans l'importante et populeuse cité qu'il habitait. Les étrangers de marque, qui visitaient la ville de Lyon, n'auraient pas cru avoir pleinement satisfait leur curiosité, s'il n'avaient vu et entretenu le P. de Colonia, qui les accueillait avec bienveillance, et les renvoyait charmés de sa politesse et de son érudition. Tous les biographes ont remarqué qu'Atterbury, évêque de Rochester, n'eut rien de plus pressé, lors de son passage à Lyon, que d'y voir Colonia.

Au commencement du XVIII^e siècle, Colonia avait voyagé en France et en Italie, et avait recueilli, dans ses courses, un grand nombre d'inscriptions (2) et d'anecdotes dont il employa une partie dans ses ouvrages. C'est pendant son voyage en

(1) *Mém. de Trévoux*, nov. 1741, pag. 2103.

(2) *Dissertation sur le monument antique découvert à Lyon*, en 1704, pag. 2.

Italie que le cardinal Carpegna, après lui avoir montré *lui-même* son cabinet d'antiquités, qui était un des plus riches et des plus curieux de l'Europe, fit présent à ce Religieux du grand et magnifique recueil des médaillons, contenant plus de trois cents figures qu'il venait de faire imprimer (1). C'est aussi pendant le séjour de Colonia à Rome que le pape Clément XI, enchanté de son érudition et des grâces de son esprit, voulut le fixer auprès de lui, et lui confier l'éducation de ses neveux; mais le désir de conserver sa liberté, de suivre ses goûts littéraires, de se retrouver au milieu de sa belle bibliothèque, lui fit refuser de si honorables propositions, et le ramena dans la ville de Lyon (2).

Je ne sais à quelle époque il faut fixer le miracle opéré sur sa personne, et qu'il raconte avec beaucoup de naïveté, dans sa Pratique de piété pour honorer le bienheureux Jean-François Régis. « Un jour, à Lyon, la roue d'une charrette ayant passé et repassé plusieurs fois sur le milieu du pied, qu'elle devait naturellement lui fracasser, il fut préservé de ce malheur et ne reçut pas le moindre mal, par la puissante protection du bienheureux Régis, auquel il eut le bonheur de recourir (3). »

Il est aisé de déterminer le commencement de ses liaisons et de sa correspondance avec Fléchier, évêque de Nîmes. Jean Columbi, jésuite, avait composé un ouvrage qui a pour titre : *De Rebus gestis episcoporum Nemausensium*, et qui n'a jamais été imprimé. Après sa mort, arrivée à Lyon, en 1679, le manuscrit tomba entre les mains du P. de Colonia, qui le remit à Fléchier, devenu évêque de Nîmes. Ce pontife le renvoya au jésuite 1705 (4), et avec cette lettre, attachée au frontispice du volume :

(1) *Dissertation sur le monument antique découvert à Lyon, en 1704*, pag. 43.

(2) *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, tom. I, pag. 17.

(3) Page 11.

(4) On pourrait lire 1701 ou 1703; le dernier chiffre est mal formé.

« A Nîmes, ce 20 août 1703.

« Vous eûtes la bonté, mon révérend Père, il y a plusieurs années, de me remettre un manuscrit du P. Colombi (*sic*) qui contient la succession et l'histoire des évêques de Nîmes. Je l'ai lu, mesme plusieurs fois; le style n'en est pas, en plusieurs endroits, fort coulant, ni fort agréable. Il s'arreste de temps en temps à des minuties, à cause du peu de matière qu'il trouve dans les premiers siècles. Dans les derniers, il s'étend quelquefois sur les éloges et les généalogies de gens qui ont apparemment esté de ses amis, et qui ont bien mérité de la religion. Mais il y a beaucoup de travail et de recherches, et ce livre est très-curieux. Les embarras que m'ont donné quarante mille nouveaux convertis, presque tous mal convertis, et les affaires des fanatiques, dans ces dernières années, m'ont empêché de mettre cet ouvrage en état d'être imprimé. Vous avez eu la bonté d'offrir vos soins et votre loisir pour cela, dont je vous suis très-obligé. Je vous envoie donc le manuscrit, afin que vous en disposiez, et je vous prie de vous souvenir que personne n'est plus véritablement, ni plus parfaitement que je le suis, mon révérend Père, votre très-humble et très-obéissant serviteur. *Esprit*, évêque de Nîmes (1). »

L'ouvrage du P. Colombi en resta là, malgré les promesses que le P. de Colonia faisait d'y donner *ses soins et son loisir*. Le docte jésuite n'était pas toujours aussi avare de ses soins et de son loisir; nous lisons dans le *Longueruana* (2) une anecdote dont on peut conclure qu'il en était quelquefois prodigue : « C'est une chose curieuse, dit l'abbé de Longuerue, de voir à la tête de l'édition des Contes de Bocace, imprimés à Florence, en 1573, un privilège de Grégoire XIII, qui dit qu'en cela il

(1) *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, tom. I, pag. 187, et dans les *Œuvres de Colombi*, tom. III.

(2) *Longueruana*, tom. II, pag. 62

marche sur les traces de Pie V, d'heureuse mémoire, son prédécesseur, et qui emploie toute son autorité jusqu'à *regrave*, contre ceux qui troubleront les deux libraires à qui il accorde le privilège. Il y a aussi un décret de l'inquisition en faveur de cette édition, dans laquelle le Saint-Père avait fait faire quelques changements. Quelqu'un m'a dit que le P. de Colonia a aussi fait imprimer à Lyon les *Contes de La Fontaine*, après y avoir changé quelque chose; *exempli gratia*: il a mis *prince*, dans les endroits où il y a *pape*; *moines de Catalogne*, pour *cordeliers de Catalogne*. »

Le P. de Colonia signala presque toutes les années du premier tiers du XVIII^e siècle par la publication de quelque ouvrage plus ou moins important, sur les belles-lettres, sur les antiquités ou sur la religion. Il serait ridicule, sans doute, de dire qu'il a composé des chefs-d'œuvre; mais il serait aussi par trop injuste de méconnaître les services qu'il a rendus à la littérature et à l'église, et de ne pas avouer qu'il a fait servir ses talents à la gloire de Dieu et à l'instruction des hommes.

Après avoir enseigné, dans la ville de Lyon, la rhétorique pendant onze ans, la théologie pendant vingt-neuf ans, la langue hébraïque pendant les cinq dernières années qu'il passa dans les basses classes, le P. de Colonia obtint la permission de se reposer de ses longs travaux, puis de s'adonner tout entier à la culture des lettres et à l'impression de ses travaux.

Les *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon* (1) nous fournissent une anecdote qu'il est bon de consigner ici, ne fût-ce que pour montrer la tournure de son esprit et sa singularité. Rouvière présenta à l'académie la devise qui accompagne l'ancien autel de Lyon, et qu'elle adopta; elle est composée de ces deux mots: *Alheneum restitutum*. Le P. de Colonia prétendait qu'il fallait écrire *restititum*, au lieu de *restitutum*; et ce

(1) Tom. III, pag. 299.

ne fut qu'après une longue discussion qu'il se rendit à l'avis de son confrère et au sentiment de la compagnie.

Depuis long-temps, la ville de Lyon, par estime et par reconnaissance pour la publication de ses *Antiquités* et de son *Histoire littéraire*, avait accordé une pension annuelle au P. de Colonia; mais ce charitable Religieux, content de l'existence qu'il trouvait au collège, employait une grande partie de sa pension à des œuvres de piété.

Malgré ses travaux et son âge, le P. de Colonia conserva jusqu'à la fin l'usage de ses facultés; il était faible, sans éprouver de douleurs, mais une maladie de six semaines acheva de consumer ses forces, et, le 12 septembre 1741, dans sa quatre-vingt-deuxième année, il mourut à Lyon, où il avait passé cinquante-neuf ans.

« C'était, dit l'abbé Perneti, un petit homme plein de feu, d'une physionomie toute spirituelle; il devait encore plus à son travail, à ses lectures immenses et à sa mémoire, qui tenait du prodige, qu'à son esprit.... Il avait le cœur bon; il était facile de le gagner; il ne se refusait pas même à ceux qui lui inspiraient de la jalousie.... La pureté de ses mœurs, son zèle pour la religion et sa modération méritent des éloges (1). »

Il existe, aux manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, n° 619, in-4°, un *Recueil de pièces concernant l'institution du régiment de la calotte*. Ce recueil présente une pièce de vers de la façon de notre fameux poète *sans fard* (2).

BREVET D'INSCRIPTEUR POUR LE PÈRE COLONIA, JÉSUIITE.

De par le Dieu porte marotte
Nous, général de la calotte,

(1) *Les Lyonnais dignes de mémoire*, tom. II, pag. 301.

(2) M. Labouderie a donné cette pièce, dans une nouvelle édition de *La Religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens*. Le manuscrit de Gacon, tom. I, nous offre quelques variantes.

A nos amés , chers et féaux ,
 Gens notables, et commensaux
 Salut; d'autant que l'alliance
 Des armes avec la science ,
 Selon le grave Justinien ,
 De l'empire est le vrai soutien ,
 Savoir faisons, par ces présentes,
 Qu'une loi des plus importantes
 Est d'admettre honorablement
 Les doctes dans le régiment ,
 A cette fin que leur doctrine
 Polisse, instruisse et morigine
 Un corps dont les talents divers
 Font tant d'honneur à l'univers.
 Sur ce, informé de l'éloquence
 Du Père de Colonia ,
 Un des premiers rhéteurs de France ,
 Honnête homme s'il y en a ,
 Et l'honneur du corps jésuitique (1);
 Homme savant en rhétorique ,
 Surtout en fait d'inscription :
 Témoin celle que pour Lyon ,
 Il a composée à la gloire
 Du feu roi, d'heureuse mémoire ,
 Qu'il nomme d'un style éloquent
 Très-aimé, très-bon et très-grand ,
 Et roi sauveur par excellence ,
 A cause que, par sa clémence ,
 Il empêcha son parlement
 D'infliger digne châtement
 A tout le corps loyolitique ,
 Pour crime d'état monarchique ,
 Que Jouvency, l'historien ,
 Disait être un acte de bien.
 A ces causes, et plusieurs autres,
 Nous admettons parmi les nôtres

(1) Dans le manuscrit, à la place de *jésuite*, il y a en marge le mot *habile*.

Le susdit jésuite rhéteur,
 Daus la qualité d'inscripteur,
 Tant pour feu de joie et bannière,
 Trophée et toute autre lumière
 Concernant notre régiment,
 Charge que l'abbé Tallemant
 Et son successeur Gros de Boze,
 Ont possédé avec la clause
 Et le privilège exclusif
 D'inscripteur au superlatif.
 A cette charge d'importance,
 Tant pour gages que récompense,
 Fixons et donnons mille écus
 A prendre sur nos revenus,
 Tant des brouillards des bords du Rhône
 Que de ceux des bords de la Saône;
 En excluant tous brouillards fins
 Et vapeurs des monts transalpins
 Contraires aux us et pratiques
 De France et de ses pragmatiques,
 Les réservant à tout prélat
 Aspirant au cardinalat.
 Accordons au révérend Père
 En qualité de bon confrère,
 De porter notre médaillon
 Et de couvrir sa chevelure
 De double calotte de plomb,
 Où, dans l'endroit de la tonsure,
 Sera gravé distinctement
 Le grand cachet du régiment,
 Du timbre des premières classes;
 Excitant par un si haut prix
 Tous les rares et beaux esprits
 A mériter nos bonnes grâces,
 Dont nous leur ferons toujours don.
 Signé Torsac (1) et moi Aymon.

(1) M. Labouderie a mis Forsac.

J'ai dit que cette pièce est du poète Gacon ; une lettre de Cholier, prévôt des marchands de cette ville, et datée du 27 février 1721, prouve ce que j'avance.

« Je reçois, Monsieur, dans le moment, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 23^e, avec le brevet pour le Père Colonia, que j'ai trouvé merveilleux, à la réserve du titre d'inscripteur. M. d'Albigny me l'a enlevé, pour le faire courre le monde..... (1). »

La vie d'un savant et d'un homme de lettres se trouve dans ses ouvrages ; nous allons donner le catalogue de ceux du P. de Colonia.

I. *Glossarium ad Scriptores mediæ et infimæ græcitalis, auctore Carolo du Fresne du Cange*, 1688, 2 vol. in-fol.

La manière dont le *Glossaire* de du Cange fut imprimé est une des anecdotes les plus curieuses des annales de la typographie ; si elle avait été connue du savant auteur de l'article *du Cange*, dans la *Biographie universelle*, il est à croire qu'il en eût fait usage. La voici, telle que la raconte le P. de Colonia, dans son *Histoire littéraire de la ville de Lyon*, tome II, page 615. Son récit fera connaître la part qu'il eut au *Glossaire grec* du Bas-Empire, et la raison qui nous porte à placer ce monument littéraire dans le catalogue des ouvrages du Jésuite.

« Les libraires de Paris, craignant de ne pas trouver un bon débit du *Glossaire grec* de du Cange, refusèrent d'entreprendre l'impression, et, sur ce refus, il résolut de le garder dans son cabinet, sans lui laisser voir le jour. « Mais (2) dans le temps que je disais, avec Térentianus Maurus, *hoc domi clau-*

(1) *Lettres à Gacon*, dans les Mss. de la Bibliothèque de Lyon, n° 624.

(2) C'est du Cange qui parle. Voici ses propres termes : « Cum ecce vir rei litterariæ perquam studiosus, Joannes Anissonius, Lugdunensis, qui artis typographicæ, quæ sub Gryphiis, Tornesiis, Rovilliis aliisque pridem ea in urbe floruit reparandæ gloriæ, dum paternis insistit vestigiis, sedulus incumbit, *Glossarii nostri Græcanici typis suis elegantissimis edendi provinciam n se ultro recepit.* » *Glossarii græc.* Præf. §. 26.

sum manebit, je trouvai heureusement, dans la personne de M. Anisson, un Lyonnais rempli de zèle pour le progrès des sciences, lequel, marchant sur les traces de son père, et touché du désir de faire revivre, dans Lyon, les Gryphius, les de Tourne, les Roville et les autres célèbres imprimeurs de cette ville, s'est chargé de joindre aux belles éditions qu'il a déjà données celle de mon *Glossaire grec*. » Il est vrai que les libraires de Paris se justifèrent de ce reproche, par un manifeste de deux feuillets in-folio, qu'ils publièrent sous ce titre : *Les Imprimeurs et Libraires de Paris à Messieurs les Gens de lettres*. Ils déclarent, dans cet imprimé, que, bien loin d'avoir refusé le manuscrit, ils avaient déjà ordonné une fonte de caractères grecs, pour en faire l'impression. Mais la mort de Bilaine, qui était l'âme de cette entreprise, étant arrivée en ce temps-là, dérangerait leur projet, et le livre leur fut enlevé par M. Anisson, qui se trouva pour lors à Paris. Le *Glossaire grec* de M. du Cange eut pour principal correcteur un de nos plus doctes écrivains lyonnais, ce fut M. Jacques Spon, et, après que M. Spon se fut retiré dans les pays étrangers, M. Anisson, qui savait du grec, m'engagea à finir ce travail, en le venant chaque jour partager avec moi.

« Le P. Menestrier, qui avait un rare talent pour tout ce qui s'appelle *Iconologie*, ou science des images, fit mettre à la tête de ce *Glossaire* un symbole, qui mérite, par sa singularité, de trouver ici sa place ; et, quoique ce ne soit au fond qu'un simple *rébus*, il m'a paru néanmoins si spirituel et si heureux qu'il vaut bien la devise la plus juste. C'est l'ancienne fleur de lis de Florence, que les Juntas apportèrent à Lyon, et qui passa des Juntas à Cardon, et de Cardon aux Anissons. Cette fleur de lis est accompagnée de ces paroles italiennes, qui font une double allusion au nom des Anissons, et à l'ancienneté de cette fleur de lis de Lyon : *Anni son che fiorisce* ; « il y a bien des années que la fleur de lis fleurit dans Lyon.—C'est Anisson qui y fleurit. »

II. *Ludovico Magno ob captum, inspectante hoste, Namurcum, panegyricus*; Lyon, 1693, in-4°. Ce panégyrique est écrit en bon latin, mais il ne vaut pas mieux, pour le fond des choses, que le madrigal sur la prise de Namur; *OEuvres mêlées*, page 63.

III. *Laudatio funebris illustrissimi ecclesie principis Camilli de Neufville Archiepiscopi et proregis lugdunensis*, Galliarum primatis, etc. Dicta die X kal. Augusti Ann. M. DC. XCIII. in æde sacra collegii Lugdunensis Sanctissimæ Trinitatis societatis Jesu; Lyon, J.-B. et Nic. De Ville, 1693, in-4°. M. l'abbé Labouderie donne la date 1694, pour l'impression; c'est une erreur; l'exemplaire que nous avons sous les yeux porte 1693.

L'auteur, dans sa Rhétorique, page 434, édit. 1717, cite pour exemple d'exorde tiré de la description même de l'appareil funèbre l'exorde triste, en effet, et solennellement grave de cet éloge de Camille.

IV. *La Foire d'Augsbourg, ou la France mise à l'encan*, ballet allégorique, orné de machines et changements de théâtre, pour servir d'intermède à la tragédie de *Germanicus*; Lyon, Jacques Guerrier, 1693, in-12. Il existe une édition in-4°, même année, chez Claude Chize, à Lyon. « La tragédie de *Germanicus*, avec la *Foire d'Augsbourg, ou la France mise à l'encan*, qui lui sert d'intermède, a été représentée chez les Jésuites de la ville de Lyon, à la réception de MM. les Prévôts et Echevins de la même ville, qui sont les fondateurs du collège, et qui donnent une pension annuelle de 6,000 livres pour l'instruction de la jeunesse.

« Le P. de Colonia est auteur de cette tragédie. Les avantages du grand *Germanicus* lui ont paru si propres pour le théâtre qu'il est surpris que nos excellents auteurs ne se soient pas encore avisés de l'y représenter.

« On sait que Tibère, ayant été contraint par Auguste d'adopter *Germanicus*, qui faisait l'espérance et les délices de Rome, conçut dès lors une funeste jalousie contre lui. Les

actions de ce jeune prince, ses conquêtes sur le Rhin, le grand crédit d'Agrippine son épouse, et surtout la forte passion que les Romains avaient pour lui, donnèrent de si grands ombres à cet empereur, naturellement défiant, qu'il forma le dessein de le perdre, pour assurer l'empire à Drusus son fils, et pour se l'assurer à lui-même.

« Dans cette vue, il rappela Germanicus des Gaules, et l'ayant envoyé dans l'Orient, sous prétexte d'y apaiser quelques troubles, il le fit secrètement empoisonner par les intrigues de Pison, ennemi déclaré de Germanicus.

« Voilà ce qui fait le fond de cette tragédie. L'auteur s'est attaché scrupuleusement à l'histoire. Tout le changement qu'il y a fait pour favoriser son intrigue, c'est de faire empoisonner Germanicus à Rome, au lieu qu'il le fut (1) dans l'Orient. Les personnes qui ont quelque intelligence du théâtre, et surtout ceux qui ont lu les tragédies des Grecs, ne trouveront rien à redire à ces petits changements (2).

« On a mis la Foire d'Augsbourg à la tête du livre, parce qu'on a vu que ce dessin avait généralement plu par la nouveauté et par la singularité. On n'a pas laissé néanmoins de commencer par les vers de la tragédie, qui sont beaucoup plus travaillés que ceux du ballet, qui ont été faits avec beaucoup de précipitation, l'auteur s'étant tellement trouvé pressé, en les composant, qu'à peine eut-il quatre ou cinq jours pour faire les deux dernières parties. Cependant, ils n'ont pas laissé de plaire et d'avoir l'approbation de tous les connaisseurs. » *Journal des Savants*, 1695, pag. 385.

La première partie de ce jugement n'est que la préface même du P. de Colonia. Quant à la tragédie, elle fut repré-

(1) Aujourd'hui, si l'on voulait ne pas offenser la grammaire, on dirait : *il fut empoisonné.*

(2) Mon Dieu si, ils y trouveront à redire. Avec *ces petits changements*, vous faites disparaître tout le mystérieux de cette mort sous un ciel lointain. Et puis, que va devenir le voyage d'Agrippine, si merveilleusement retracé dans Tacite ?

sentée dans le collège de la Trinité, le 17 mai 1693, et imprimée la même année.

V. *Juba*, tragédie ; Lyon, Jacques Guerrier, 1695, in-12.
« Le sujet de cette tragédie, dit l'auteur, dans sa *Préface*, est assez du goût de l'ancienne Athènes ; il est grand, simple et propre à inspirer la terreur et la compassion ; et par dessus cela, il est neuf.

« L'incident qui fait le fond de cette pièce est peut-être la plus grande époque de l'histoire profane ; c'est la ruine entière de la république romaine et l'établissement de la monarchie universelle de Jules César.

« Tout le monde sait que, après la défaite et la mort de Pompée, Juba, roi de Mauritanie, le plus fidèle et le plus courageux de ses amis, recueillit dans l'Afrique les débris du parti de ce grand homme, et que, ayant joint ses forces à celles de Scipion, de Varus et de Caton, il renouvela une guerre où César faillit à succomber. Mais il fallut céder enfin, et la bataille de Thapse, qui fut pour le moins aussi sanglante que celle de Pharsale, ayant donné le dernier coup à la liberté de Rome, Juba, Scipion et Caton, qui se virent sans ressource, finirent leur vie par leurs propres mains.

« Cette aventure tragique a paru si propre au théâtre à l'illustre M. Racine, qu'un de ses amis (1), qui, depuis plusieurs années, remplit si dignement sa place, lui a ouï dire qu'il était résolu de la traiter avant que de renoncer à la tragédie.

« On ne trouvera pas mauvais, j'en suis sûr, que nous prenions les devants, et que nous commencions par mettre les ombres du tableau, en attendant que ce grand maître (Capistrone, appelé *Capistrone* dans l'imprimé de Colonia) veuille y mettre les couleurs. »

VI. *Europæ conjuratæ Victori, panegyricus dictus in collegio Lugdunensi sanctissimæ Trinitatis S. J.* ; Lyon, Thomas

(1) M. Capistrone.

Amaulry, 1695, in-4°. « Comme le P. de Colonia ne réussit pas moins en prose qu'en vers, il prononça dans le même collège, un panégyrique du roi, où, relevant les avantages que nous avons remportés, depuis sept ans, sur nos ennemis, il leur reproche tantôt l'injustice de leurs armes, tantôt la témérité de leurs entreprises, tantôt la faiblesse de leur politique et la grandeur de leur perte. » *Journal des Savants*, 1695, pag. 420.

VII. *Tragédies et OEuvres mêlées de ****; Lyon, Jacques Guerrier, 1697, in-12. C'est la réunion des pièces publiées séparément de 1693 à 1697, pour lesquelles on a fait imprimer seulement un titre. On y trouve : *Germanicus*, la *Foire d'Augsbourg*, *Annibal* (1695 et 97), *Juba* (1695, réimprimé à Lyon, en 1733, in-12, ainsi que *Germanicus*, et sans nom de libraire); *Jovien* (1696) et les *Préludes de la paix*, ballet. Toutes ces pièces, en cinq actes et en vers, sont amusantes comme des tragédies de cette époque, ou bien encore comme celles de l'Empire. Les poésies diverses valent encore moins.

VIII. *Orationes latinæ, præfationes et epistolæ nuncupatoriæ Theseon*; Lyon, 1700, in-12. La plupart de ces pièces, dit Moréri, avaient déjà paru séparément; l'abbé Pernetti prétend qu'elles ont eu trois éditions. J'ai sous les yeux celle qui a pour titre : *Dominici de Colonia Societat. Jesu sacerdotis orationes latinæ*. Editio altera auctior et emendatior; Lyon, Jacques Guerrier, 1700, in-12. Ce volume est dédié à François de Mailly, archevêque d'Arles; l'épître du P. de Colonia, datée de Lyon, xvij. Calend. Januar. ann. M. DCC, (16 décembre) nous apprend que l'auteur avait donné, quinze mois auparavant, des leçons de numismatique au pontife d'Arles, qui avait, en revanche, guidé Colonia dans l'étude de l'histoire, de la langue grecque et de la langue hébraïque. Outre les trois discours latins dont nous avons parlé, ce recueil en contient deux autres. Le premier : *De Laudibus historiæ et Disciplinæ ecclesiasticæ*, est remarquable sous le rapport du style, toujours élégant, toujours pur et limpide, comme dans

decimum quintum consulibus, vir inlustris Auxiliaris Præfector Prætorio Galliarum de Arelate Massiliam milliaria poni statuit. Milliare passuum primum. »

Auxiliaris, dont il est ici question, est le même qui s'employa si utilement à Rome pour réconcilier le pape saint Léon I^{er} avec saint Hilaire, évêque d'Arles, et pour terminer le différend qui s'était élevé entre eux, à l'occasion de Chéridonins, évêque de Besançon. Le préfet Auxiliaris écrivit à Hilaire, pour l'engager à se relâcher de ses droits, une noble lettre, dans laquelle il lui disait : Aures prætera Romanorum quadam teneritudine plus trahuntur; in quam si Sanctitas tua subinde demittat, plurimum nihil perditurus acquiris. »

X. *Découverte d'une colonne de Constantin-le-Grand.* Voy. les *Mém. de Trévoux*, 1701, septembre, pag. 207. « Le P. de Colonia, étant à Arles, et, se promenant le long du Rhône, jeta les yeux par hasard sur une colonne d'environ six pieds de haut, où des bateaux se trouvaient attachés, et elle lui parut antique. Il rendit compte à Mgr l'archevêque d'Arles, auprès de qui il était alors, de ses conjectures sur ce monument, et ce prélat, qui a du goût pour l'antiquité, voulut bien se transporter sur les lieux, pour l'examiner. On fit creuser autour de la colonne, on la nettoya avec soin, et on y lut cette inscription, que M. Marcel, connu par ses savants ouvrages, aida à déchiffrer.

IMP. CES.

FL. VAL.

CONSTAN-

TINO.

P. F. AUG.

DIVI

CONSTAN-

TII AUG.

PII

FILIO.

Le P. de Colonia prétend qu'il faut lire ainsi : *Imperatorii Cæ-*

sari Flavio Valerio Constantino, Pio, felici, Augusto, etc....(1), » et qu'il y a beaucoup d'apparence que ce monument fut érigé lorsque Constantin-le-Grand célébra à Arles (316) les décennales de son règne, et qu'il y créa tout à la fois trois Césars : Crispus, qu'il avait eu de Minervina; Constantin-le-Jeune, qu'il avait eu de Fausta; et Licinius, son neveu, fils du vieux Licinius et de Constantia, sœur de Constantin. Les conjectures sur lesquelles il fonde son opinion sont assez spécieuses.

XI. *Antiquités profanes et sacrées de la ville de Lyon, avec quelques singularités remarquables, recueillies et présentées à Mgr le duc de Bourgogne, avec des notes sur ces Antiquités. A l'invitation de MM. les Prévôt des marchands et Echevins de cette ville; à l'occasion du passage de Messieurs les ducs de Bourgogne et de Berry, au mois d'avril M. DCCl. ; Lyon, Louis Pascal, 1701, in-4°. Ce volume est enrichi de planches qui représentent la plupart des antiquités; la seconde édition, 1701, in-12, a neuf figures; la première n'en a que deux. Mém. de Trévoux, juillet-août, 1701, pag. 127 et suiv.*

Les Remarques se retrouvent dans l'*Histoire littéraire de la ville de Lyon*, avec des augmentations considérables. Les misérables vers de circonstance ne méritaient pas de se retrouver nulle part, et cependant le P. de Colonia en a conservé quelques lambeaux dans les *Œuvres mêlées*.

XII. *Dissertation sur un monument antique découvert à Lyon, sur la montagne de Fourvière, au mois de décembre 1704; Lyon, Thomas Amaury, 1705, in-12, avec une grande figure en taille douce. Ce volume est dédié au P. de la Chaise.*

Le monument décrit par Colonia représente le taurobole et le criobole offerts en l'honneur de la mère des dieux, pour la conservation de l'empereur Antonin et de sa famille, et pour la prospérité de la colonie de Lyon, l'an de Jésus-Christ 160. Le savant Jésuite explique avec beaucoup de netteté la

(1) *Journal des Sav.*, 1701, sept., pag. 208.

nature et les effets du taurobole et du criobole. Il compare le monument découvert à Fourvière, avec les monuments que l'on avait découverts à Lectoure, à Narbonne, à Vence, à Die, à Tin, et qui étaient les plus connus ; il donne ensuite des notes pour l'inscription, ce qui lui fournit l'occasion d'éclaircir quelques points historiques de peu d'importance. Cependant, on ne peut dire la même chose de la fondation de Lyon, qu'il attribue à Lucius-Munacius Plancus, d'après une inscription de Gaete, une lettre de Sénèque à Lucilius, le témoignage de Plutarque, et le silence de César, de Polybe, de Tite-Live, etc., et qu'il fixe ailleurs à l'an 711 de la fondation de Rome, c'est-à-dire à la 42^e année avant l'ère chrétienne.

La dissertation du P. de Colonia est reproduite dans le tome I^{er} de l'*Histoire littéraire et Antiquités de la ville de Lyon*, depuis la page 181, jusqu'à la page 229, avec une espèce de préface, où il fait mention des explications du même monument par l'évêque d'Adria, le P. Bonnani, le président de Boze, le P. Daniel, et du système du fameux P. Hardouin, dont il rapporte les principales visions ou rêves, en les condamnant.

XIII. *Remarque sur une inscription du temps de Charles VIII, nouvellement découverte à Lyon ; voy. les Mém. de Trévoux, 1707, décembre, pag. 2164.* Cette inscription fut composée à l'occasion d'un tournoi fait à Lyon, pour le roi Charles VIII, qui remporta le prix. « Elle consiste en huit vers latins fort difficiles à déchiffrer, parce qu'ils sont en caractères gothiques, mais des plus gothiques que j'aie encore trouvés. C'est, à mon avis, pour cette raison, que l'inscription a échappé jusqu'à présent à tous nos curieux, et surtout au feu P. Menestrier, à qui rien n'échappait en ce genre. Voici l'inscription :

Ne virtus langueret iners, dum bella quiescunt,
 Rex armis tota juvenes agitabat in urbe
 Carolus, et magni belli simulacra ciebat.
 Primus in adversas acies instructus abibat ;

Tres stetit ille dies , donec se condat Apollo ,
 Et minima quoscumque manu , sed robore forti ,
 Perculit , atque illi demum victoria cessit ,
 Virtutisque sacrum manet hic per secla trophæum .

Cal. maii 1497.

« Cette inscription donne lieu de croire que ce tournoi , où Charles VIII brilla si fort , fut fait les derniers jours d'avril 1497. Car, le tournoi dura trois jours , et , à prendre l'inscription à la lettre , c'est à la fin du tournoi que le roi demeura victorieux ; et c'est le 1^{er} jour de mai qu'on lui éleva pour cela un trophée , et qu'on grava l'inscription .

« Ainsi , il semble qu'on peut dire , sans craindre de se tromper , que ce tournoi fut fait environ onze mois avant la mort de ce grand prince , qui mourut subitement , dans son château d'Amboise , le 7 d'avril de cette même année 1497 , le jour du dimanche des Rameaux . Je dis que l'année de la mort du roi Charles VIII fut l'année même du tournoi de Lyon , quoique le tournoi ait été fait au mois de mai , et que la mort de ce prince ne soit arrivée que le 7^e d'avril , et plus de onze mois après le tournoi en question . Car , tout le monde sait qu'en ce temps-là on ne commençait , en France , l'année qu'à Pâques , et que ce ne fut qu'en 1564 que , par un édit du roi Charles IX , on commença l'année par les calendes ou le premier de janvier .

« Cette inscription nous confirme ce que dit Philippe de Comines , que Charles fit la paix avec les princes d'Italie , avant que de repasser les Alpes , pour revenir en France , *dum bella quiescunt* .

« Ce monument est une nouvelle preuve de ce que nos historiens disent de ce prince , qu'il était d'une taille fort petite , et d'une complexion faible et délicate , mais que , avec cela , il était tout plein de feu et de courage :

Et minima quoscumque manu , sed robore forti
 Perculit .

Et c'est pour cette raison que, au rapport de Brantôme, on lui donna ce vers latin pour devise :

Major in exiguo regnabat corpore virtus,

et que l'auteur ancien des *Effigies* dit de lui :

Italia tremor, orbis amor, rex corpore parvus.

Il me paraît évident que c'est uniquement à cette faible complexion et à cette petite taille du roi Charles VIII qu'on a voulu faire allusion, par ces paroles : *Et minima quoscumque manu*, et que, à moins de vouloir forcer le sens du vers, on ne saurait croire qu'ils signifient, dans cet endroit, une petite troupe, une petite quadrille, etc.....

« Je ne puis oublier ici une remarque curieuse que M. l'abbé de Polignac, passant par Lyon pour aller à Rome, me fit faire, il n'y a pas long-temps. C'est que les églises et les maisons qui ont été bâties avant que Charles VIII revint d'Italie, c'est-à-dire avant l'an 1495, sont toutes, presque sans exception, d'une architecture gothique ; au lieu que les bâtiments faits depuis ce temps-là sont presque tous fort réguliers et d'une bonne architecture ; je dis presque tous, car enfin, comme il arrive d'ordinaire, le mauvais goût ne laissa pas de lutter encore quelque temps contre le bon, et il se trouva encore des architectes qui se déchaînèrent contre la nouvelle manière apportée d'Italie.

« On voit encore dans un faubourg de Lyon un petit monument, qui nous rappelle le souvenir du retour de ce prince. C'est une inscription gothique, qui est sur le devant d'une petite maison, et dont voici les paroles que j'ai déchiffrées :

LE BUON ROY CHARLES REVENANT D'ITALIE LOUGEA CIANS (1). »

Le tournoi dont il est ici question eut lieu lorsque Charles VIII se disposait à repasser les Alpes ; on sait que, renonçant à sa seconde expédition, il n'alla pas en Italie, et se rendit en poste à Tours.

XIV *Conjectures sur les tuyaux de plomb antiques retrouvés*

(1) *Mém. de Trévoux*, lieu cité.

dans le Rhône, un peu au-dessus de la ville d'Arles, aux mois d'avril et de mai 1707. Voy. *Mém. de Trévoux*, 1708, janvier, pag. 147. Les conjectures du P. de Colonia se réduisent à cette phrase, qu'on lit à la page 153 : « Il me paraît que les tuyaux dont nous parlons servaient à quelque ouvrage public ; j'en juge par la beauté et la solidité de l'ouvrage. »

XV *Neuvaine de saint François Xavier, contenant le panégyrique de ce saint, avec neuf méditations sur ses vertus*; Lyon, 1710, in-12.

Il en est question dans Moréri, dans le *Dictionnaire de la Provence et du Comtat Venaissin*, dans les *Lyonnais dignes de mémoire*, mais ce dernier ouvrage donne la date de 1717. Le *Dictionnaire des livres anonymes*, etc., n° 12341, nous renvoie à une *Neuvaine* en l'honneur des saints de la compagnie de Jésus, qu'il dit être l'ouvrage de Colonia et de plusieurs Jésuites, qui a été imprimée à Paris, en 1792, in-12; ainsi, tout le monde a parlé de la *Neuvaine*, personne ne l'a vue; elle n'existe dans aucune bibliothèque de Paris.

L'auteur de l'article *Dominique de Colonia*, dans la *Biographie universelle*, M. Beuchot, ne fait pas mention de cette pièce, non plus que de plusieurs autres ouvrages du Jésuite.

XVI. *Elementa Rhetoricæ selectis ex antiquis auctoribus exemplis illustrata*; Lyon, Ant. Molin, 1710, in-8° de 112 pages, sans nom d'auteur. — II^e édition, en 1712, chez le même libraire. Les divers biographes de notre auteur n'ont pas parlé de ce volume, qui n'est qu'un démembrement de la *Rhétorique* de Colonia.

XVII. *De Arte Rhetorica, libri quinque, lectissimis veterum auctorum ætatis auræ, perpetuisque exemplis illustrati*; Lyon, Ant. Molin, 1710, in-8° de 150 pages, sans les préfaces et les tables. En 1739, ce livre avait eu dix-neuf éditions, si l'on s'en rapporte au titre d'une édition de cette même année, et en tout il en a eu cinquante, suivant l'abbé Perneti; vingt, suivant MM. Beuchot et Delandine. Celle de 1728, qui est la

cinquième (1), est ornée du portrait de l'auteur, très-ressemblant, dit-on (2), et de celui de François de Mailly, archevêque, duc de Reims, depuis cardinal (3); elle porte, en outre, sur le frontispice, une singularité bien remarquable, on y lit : « Veras ac sinceræ editiones, nempe MOLINIANAS, a falsis distinguit illustrissimi Mæcenatis effigies. » On laisse au lecteur le soin de faire ses réflexions; le même avis se trouve déjà dans l'édition de 1717.

On a pu remarquer, en lisant les ouvrages du P. de Colonia, que la plupart des noms anciens d'hommes et de villes et quelques autres mots n'y sont pas orthographiés de la même manière que dans les ouvrages des autres écrivains. Le docte Jésuite, dans l'avertissement qu'il a mis en tête de sa Rhétorique, nous donne pour raison qu'il a adopté l'orthographe des médailles et des monuments antiques, déjà suivie par Alde Manuce. « Est etiam, dit-il, quod te paucis monitum velim, candide lector, me, contra quam scriptorum vulgus solet, germanam ac genuinam orthographiæ latinæ rationem hîc adhibere, et cum antiquis nummis vetustisque marmoribus scribere, *Felix, femina, caritas, carus, cena, Hadrianus, Hannibal, Elagabalus, squaleo, squalor, squalidus, sollers, sidera, tiro, ceterum, ceteri, supellex, cærimonia, heres, Carthaginiensis, ecloga, fecundus, hiems, Africa*, etc., ita quippe veterum monumenta; ita etiam Aldus Manutius, in aureolo de orthographiæ libello. »

La *Rhétorique* de Colonia passe communément pour le

(1) Lyon, Ant. Molin, in-8°. — J'ai sous les yeux une autre édition, in-8° petit caractère; Lyon, Ant. Chize, 1728.

(2) Il est de Seraucourt. Le P. Colonia tient une plume à la main; au bas du portrait, on lit ce distique :

Si fontem eloquii, musarum lumen et almæ
Religionis amas nosse, tabella dabit.

(3) Nous avons vu qu'il avait été évêque d'Arles. Son portrait se trouve dans l'édition de 1717, qui est la III^e. — En 1749, parut la IV^e; Lyon, Ant. Molin, in-8°.

meilleur de ses ouvrages ; elle est méthodique et bien écrite ; les exemples en prose et en vers , dont elle abonde , sont parfaitement choisis. « L'auteur ne donne aucun précepte qui ne soit accompagné de plusieurs exemples choisis , et tirés des poètes les plus célèbres et des meilleurs auteurs de l'antiquité ; en sorte qu'on peut regarder sa *Rhétorique* comme un ouvrage où l'on trouve recueilli , dans un seul volume , ce qu'il y a de plus ingénieux et de plus brillant dans les anciens ; et c'est avec beaucoup de justice qu'il a conclu sa préface par ces deux vers de Lucrèce (III) :

Floriferis ut apes in saltibus omnia libant ,
Omnia nos itidem depascimur aurea dicta. »

Mém. de Trévoux, 1711, avril, pag. 659. — *Journal des Sav.*, 1711, pag. 432.

La *Rhétorique* fut réimprimée en 1782 ; Lyon, chez les frères Périsset ; elle l'a été encore en 1817 ; Lyon, Savy, in-12. Ce livre, presque oublié dans nos collèges, vaut cependant beaucoup d'ouvrages du même genre.

XVIII. *Oraison funèbre de Monseigneur illustrissime et révérendissime Claude de Saint-George, archevêque et comte de Lyon, primat de France* ; prononcé dans l'église métropolitaine de Lyon, le 27 juillet 1714 ; Lyon, André Laurens, 1714, in-4°.

« On voit avec plaisir, dans cet éloquent panégyrique, le P. de Colonia mettre en pratique les règles qu'il a données, et montrer quel orateur, dans lui, le soin d'enseigner la rhétorique a enlevé à la chaire. L'on est surpris qu'un travail si gênant ne l'ait point empêché d'étudier les Pères, comme s'il n'avait eu d'autres occupations ; les beaux traits tirés de leurs écrits, qu'il a répandus dans cette oraison, n'en sont pas le moindre ornement. Son sujet était grand, mais aisé ; il est facile de louer ce qui est véritablement louable, un prélat que tout le monde avoue avoir réuni dans sa personne : 1° la piété la plus simple, avec l'érudition la plus sublime ; 2° l'innocence la plus pure, avec la pénitence la plus austère ; 3° le

zèle le plus ardent, avec la bonté la plus compatissante. Ces vertus réunies font la matière de l'oraison funèbre, et la partagent naturellement. Nous allons, selon notre coutume, en transcrire un endroit, qui donne au lecteur une juste idée du style et de l'esprit de l'auteur (1) : »

« Que ne promettait pas un homme qui, se dérochant aux amusements de la jeunesse, alla dès son premier âge, comme saint Paul, chercher la sagesse aux pieds des Gamaliel de son temps ; un homme infatigable, et, si j'ose m'exprimer ainsi, un de ces hommes de diamants dont parle saint Chrysostome, *homo adamantinus*, dont toute la vie consacrée, dévouée au travail avait des jours bien plus étendus, et des années bien plus longues et plus remplies que le commun des hommes ; un homme enfin, à qui je crois pouvoir appliquer ce qui a été dit d'un ancien, qu'il aurait pu se passer de son génie par la force de son travail, comme il aurait pu se passer de son travail par la force de son génie ?

« Que ne promettait pas, que n'annonçait pas à l'Eglise cette incroyable avidité de savoir, qui lui fit cultiver les connaissances les plus hautes, les plus abstraites et les plus âpres ; qui lui en fit dévorer les principes épineux, et qui vérifia de lui cette belle parole que Tertullien a dit (*sic*) de saint Irénée, qu'il fut *curiosissimus doctrinarum omnium explorator*(2), c'est-à-dire qu'il creusa, comme saint Irénée, dans tous les genres de littérature ; qu'il en voulut savoir et qu'il en sut le bon et le vrai.

« Mais prenez garde que cette avidité de savoir, qui est une des maladies de notre ame, fut dans lui, comme dans saint Irénée, un principe de religion, un esprit de pénitence ; qu'il s'y livra, comme saint Augustin le dit de lui-même, *ad domandam labore superbiam*, pour dompter dans lui l'orgueil de l'esprit humain, en le captivant sous le joug du travail,

(1) *Mém de Trévoux*, 1715, avril ; pag. 688.

(2) Lib. *Contra Valentin*. cap. V.

et, si vous l'avez vu, dans l'âge le plus avancé, conserver l'application et le goût de la plus laborieuse jeunesse, pâlir si souvent sur les livres, et s'ensevelir tout vivant parmi les savants ouvrages des morts, c'était toujours par ce même principe, *ad domandam labore superbiam*, etc.

« Mais ici, élevez vos esprits, purifiez vos idées, et dans celui que nous regrettons, n'allez pas vous figurer un de ces faux savants de notre siècle, qui étudient, non pour se rendre meilleurs, mais pour se rendre plus importants, et qui apprennent à parler magnifiquement de Dieu et de la religion, pour faire parler magnifiquement d'eux-mêmes. Ne vous figurez pas un de ces savants dont parle saint Prosper, qui trouvent leur égarement et leur perte dans leur science même, *sua illis fit laqueus sapientia*; et qui, semblables à ceux dont saint Paul déplore la destinée, ne courent après la science que pour s'évanouir dans leurs pensées, et pour faire parade de leur savoir. Des savants de ce caractère, au sentiment de saint Augustin, ne furent jamais dans l'ordre de Dieu et de sa providence, que pour le simple embellissement, pour la décoration extérieure, et, si j'ose m'exprimer ainsi, avec ce Père, pour l'arrangement de l'univers, *ut ordinem mundi ornaret*.

« Celui dont je parle, bien moins soigneux d'enrichir son esprit que de cultiver son âme, sanctifia, divinisa la science par la piété, mais par la piété la plus sincère, la plus solide et la plus tendre.

« Une piété sincère, je veux dire une piété ennemie de l'éclat et de l'ostentation, sans déguisement, sans fard et sans faste; qui, par les traits les plus profonds, était imprimée dans son esprit et dans son cœur, l'un et l'autre également chrétiens, et qui, animée par la foi la plus simple, rabaisait la sublimité de son esprit à l'humble docilité d'un enfant, quoique ce nouveau Daniel de nos jours en sût, lui seul, dix fois plus que tous les mages de la Chaldée.

« Une piété solide, c'est-à-dire une piété qui, dégagée

de toutes les petitesesses qui pourraient l'avilir aux yeux des hommes, alla toujours droit à l'essentiel; et le célèbre reproche que saint Bernard osa faire à un grand pape, qu'attentif à tout il se refusait à lui seul, *soli te negas tibi*, ne pouvait pas tomber sur un pontife comme le nôtre, qui, portant toujours son ame entre les mains, ne perdit jamais l'éternité de vue; sur un pontife que le soleil levant trouva abîmé dans la prière, comme les Antoine, et qui y passait souvent les nuits entières, la face contre terre, comme les Borromée.

« Une tendre piété, accompagnée surtout dans les mystères sacrés du précieux don de larmes, dont Dieu le favorisa, comme il en avait favorisé les Augustin et les Bernard; une piété nourrie de l'onction lumineuse des livres sacrés, des cantiques et des psaumes divins, qui rallumaient dans lui le désir du juste futur, qui lui rendaient le souvenir de Dieu aussi familier que la respiration même, puisqu'il ne nous est pas moins nécessaire, comme parle saint Grégoire de Nazianze; et qui faisaient ses plus chères délices, comme ils le faisaient de saint Augustin, lorsqu'il s'écriait, *sint castæ delicæ meæ Scripturæ sacræ!* Une tendre piété, qui, fondait la glace de nos cœurs, lorsque, épanchant le sien à nos yeux, il nous retraçait dans ses discours les nobles idées de la divinité, qu'il avait puisées dans saint Paul et dans les Prophètes.

« Une piété assidue, qui, édifiant les fidèles, donnait dans cet auguste temple un nouveau degré de lustre et d'éclat, un nouveau relief à la dignité et à la majesté des divins offices, et que saint Grégoire-le-Grand, louerait, exalterait encore, comme il exalta, dans ses lettres, celle d'Athérius, un des plus saints prélats de cette Eglise. »

Le P. de Colonia nous dit, au sujet de Claude de Saint-George: « J'ai eu l'honneur de consulter en particulier Mgr. l'archevêque de Lyon, qui est, comme l'on sait, profondément savant dans les antiquités sacrées et dans les profanes, et j'ai enfin fait là-dessus un système simple et naturel, qui apla-

nit entièrement toutes les difficultés qui m'avaient d'abord arrêté. » Il loue ce prélat en termes aussi pompeux, dans son *Histoire littéraire*, tom. II, pag. 817 : « Il a composé, suivant les vues de saint Agobard, et selon le rite de Lyon, un bréviaire qui n'est pas encore imprimé, et qui vaut bien celui du cardinal de Sainte-Croix dom Quignones. Ce prélat, mort en 1714, a fait revivre dans sa personne les Irénée, les Eucher et les Remi, par sa sainteté, par l'austérité de sa vie et par sa science. On peut dire qu'il a creusé comme le premier dans tous les genres de littérature. »

On trouve deux compliments en vers pour Claude de Saint-George, dans les *OEuvres mêlées*, pag. 66.

XIX. *Abrégé de la vie du bienheureux Jean-François Régis, de la compagnie de Jésus, apôtre du Velay et du Vivarez, avec son panégyrique et une pratique pour l'invoquer, et pour lui faire une neuvaine*; Lyon, Jacques Lions et Louis Bruyset, 1717, in-12.

C'est un recueil de trois opuscules, avec trois titres respectifs et trois permissions d'imprimer chaque ouvrage séparément, *pourvu qu'il n'excède deux feuilles du caractère de Cicéro*.

Le premier opuscule est un abrégé de la vie du saint Jésuite, écrite par le P. d'Aubenton, confesseur de Philippe V, roi d'Espagne et des Indes. L'auteur y raconte les actes de piété et de charité qui ont rempli la vie du bienheureux Régis, maintenant au nombre des saints. On ne trouve ni onction ni pureté dans le style; mais en revanche, on ne reprochera point aux PP. d'Aubenton et de Colonia de manquer de crédulité.

Le second opuscule est une *Pratique de piété, pour honorer le bienheureux Régis*.--Barbier, *Dict. des Auteurs anonymes*, etc., pense que ce recueil peut être du P. Leclerc; dans le permis d'imprimer, on voit le nom de Colonia.

Le troisième opuscule est le premier panégyrique qui ait été prêché en l'honneur de Jean-François Régis, nouvellement

béatifié. Quoique l'approbation qualifie le discours d'*éloquent* et de *savant*, il est permis de s'en tenir à l'idée que l'on se forme soi-même par une lecture suivie et sans passion ; or, cette idée ne peut cadrer avec le sentiment de l'approbateur.

XX. *La Religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens auteurs païens*; Lyon, Léonard Plaignard, 1718, 2 vol. in-12 (1). M. l'abbé Labouderie a donné une seconde édition de cet ouvrage ; Paris et Besançon, Gauthier frères, 1826, in-8°. Il l'a fait précéder d'une excellente *Notice sur la Vie et les ouvrages du P. de Colonia* ; nous la reproduisons ici en grande partie.

Dans cet ouvrage, le P. de Colonia s'arrête avec trop de complaisance sur la vie, les qualités et le caractère des docteurs qui lui servent d'*autorités*, et c'est là un de ses défauts. Il fait aussi quelquefois des digressions étrangères à son sujet.

Il ne suit pas toujours l'ordre des auteurs, ni la chronologie. Par exemple, ce qui concerne l'inutilité des efforts de Julien pour rétablir Jérusalem, il le place avant le récit de la ruine de cette cité. Quoique assez fleuri, le style n'est pas toujours pur. Le chapitre sur Mahomet présente des faussetés et des déclamations ridicules ; on en peut dire autant de celui qui concerne Rutilius. L'authenticité du passage de Joseph est assez bien prouvée ; ce chapitre est curieux. Malgré ses défauts, l'ouvrage du P. de Colonia peut être fort utile ; on y remarque des réflexions très-sages. Quoique cet écrivain ne soit pas le premier qui ait *autorisé* la religion par le témoignage des anciens auteurs païens ; quoique les PP. de l'Eglise, dans les premiers siècles ; Huet, Pezron, Bossuet et d'autres, dans les derniers temps, pour accréditer l'existence de quelques faits miraculeux, se soient servis de l'autorité des écrivains contemporains ou presque contemporains, quelle que fût d'ailleurs leur croyance, il n'en est pas moins vrai que le savant Jésuite a recueilli, le premier, tous les aveux qui leur ont échappé

(1) Voy. le *Journal des Savants*, 1718, pages 139-144.

volontairement ou involontairement, et en a fait un tout complet ; qu'il les a rapprochés, qu'il les a dégagés des circonstances étrangères, et qu'il en a formé un nouveau motif de la crédibilité du christianisme ; c'est en cela que son plan paraît neuf, et qu'il l'est, en effet.

Avant que *la Religion chrétienne*, etc., fût mise au jour, le P. de Colonia l'avait lue par morceaux à l'Académie de Lyon, et les rédacteurs des *Mémoires de Trévoux* l'avaient annoncée avec éloge dans le numéro du mois de septembre 1713, page 1608. A partir de cette époque, ils en donnèrent, presque tous les ans, un morceau détaché, pour pressentir le jugement des connaisseurs. Lorsqu'elle parut, les journalistes s'empressèrent d'en instruire le public, au mois de novembre, page 719. L'analyse qu'ils en firent est excellente ; le jugement qu'ils en portèrent n'a point été révoqué ; aujourd'hui encore, les hommes éclairés disent avec eux, sans beaucoup de restriction : « Le P. de Colonia donne à ses preuves un tour convaincant, et l'on peut dire, en général, de son ouvrage, qu'il y a peu de livres qui se fassent lire avec plus de plaisir, et qu'on lise avec plus de fruit. Les narrations historiques, les caractères de tous les auteurs dont il parle, diversifient sa matière, et montrent qu'il réussit également dans les divers genres d'écrire. »

« Il n'en fallait pas davantage, dit M. Labouderie, pour me déterminer à donner une nouvelle édition de cette apologie estimée, et qu'on ne pouvait se procurer qu'avec peine. Mon premier soin a été de vérifier les passages cités par Colonia, et de reproduire le texte dans toute sa pureté. J'ai indiqué, dans quelques endroits, des objections de Voltaire qui y ont rapport, et qui s'y trouvent réfutées d'avance. J'aurais bien voulu pouvoir multiplier les notes explicatives, mais des motifs très-puissants m'en ont empêché. J'avais aussi le dessein de publier, à la suite de l'ouvrage, une *Dissertation inédite de Michel de Toul, où l'on prouve, contre le P. de Colonia, que l'on ne peut, par le témoignage des auteurs païens, établir*

la divinité de Jésus-Christ et la vérité de sa religion, que j'aurais accompagnée de remarques critiques; mais je l'ai abandonné pour les mêmes motifs.

« On a joint à cette édition une *Dissertation critique sur le témoignage rendu à Jésus-Christ par Josèphe, dans les Antiquités judaïques*, livre XVIII, chapitre IV, par David Martin. »

M. Labouderie ajoute, à l'analyse de l'ouvrage du P. de Colonia, une liste raisonnée des livres qui traitent la même question.

XXI. *Bibliothèque janséniste, ou Catalogue alphabétique des principaux livres jansénistes, ou suspects de jansénisme, qui ont paru depuis la naissance de cette hérésie, avec des notes critiques sur les véritables auteurs de ces livres, sur les erreurs qui y sont contenues et sur les condamnations qui en ont été faites par le Saint-Siège, ou par l'Eglise gallicane, ou par les évêques diocésains.*

Cet ouvrage, publié en 1722, sans nom d'auteur, ni d'imprimeur, ni de ville, ne formait d'abord qu'un volume in-12. Le P. de Colonia l'augmenta de plus de la moitié avec l'aide et le secours de Tencin, et en donna une seconde édition, en 1731, in-12 de près de 500 pages (1), y compris la *Bibliothèque des auteurs Quiétistes*, sans l'avertissement, les tables et la bibliothèque *Anti-Janséniste*, qui est à la fin. En 1744 (2), l'auteur donna une nouvelle édition de sa Bibliothèque; 2 vol. in-12, Bruxelles.

Ce livre, où le vrai est mêlé avec le faux, où les personnages les plus éminents en doctrine sont confondus avec des hommes justement condamnés par l'Eglise, excita partout la plus vive indignation. Le 20 septembre de l'année 1749 (3), la congrégation de l'*Index* rendit un décret qui condamnait et

(1) *Nouvelles ecclésiastiques*, année 1730, décembre, pag. 260. — 1731, pag. 78, 202.

(2) *Ibid*, année 1730, pag. 82.

(3) *Ibid*. M. Labouderie donne l'année 1739.

interdisait ce livre comme *contenant plusieurs choses respectivement téméraires, injurieuses aux écoles et aux écrivains catholiques, et contraires aux décrets du Saint-Siège apostolique, etc.* Un écrivain, se disant docteur de Sorbonne, adressa à un de ses amis en Flandre, une lettre remplie d'invectives et de raisonnements captieux, contre le décret de la congrégation de l'*Index*. La congrégation censura cette lettre comme elle avait censuré la *Bibliothèque janséniste*. Un théologien romain, amateur de la vérité, écrivit, en 1750, à un théologien de Louvain une lettre touchant la juste condamnation de la *Bibliothèque janséniste*, par la congrégation de l'*Index*, et contre la *Lettre d'un docteur de Sorbonne à un de ses amis de Flandre*. Le théologien romain ne manque ni de sagesse, ni de modération; l'on ne peut pas en dire autant de l'abbé Legros, chanoine de Rheims (1), qui avait publié, en 1740, une Réponse à la *Bibliothèque janséniste*, dans laquelle on s'aperçoit que l'auteur combat pour sa propre cause, et que les livres ridiculement notés par le P. de Colonia, comme jansénistes, dont il a l'air de prendre la défense, sont ceux qui lui tiennent le moins au cœur.

Nonobstant cette proscription solennelle et générale, la *Bibliothèque janséniste* fut réimprimée, et l'on se tourna d'un autre côté en donnant, sous un autre titre, le livre proscrit et censuré. Ce ne fut plus une *Bibliothèque*, mais un *Dictionnaire des livres jansénistes, ou qui favorisent le Jansénisme*. « Cette nouvelle production jésuitique, qui, augmentée de moitié, renaît, pour ainsi dire, des cendres de la première, est imprimée à Lyon, quoique le titre porte : *A Anvers, chez J.-B. Verdussen, aux deux Cigognes; 1752 (2), » 4 vol. in-*

(1) MM. Beuchot et Barbier attribuent cette réponse à Osmont du Sellier, parce qu'elle n'est point mentionnée dans le catalogue des ouvrages de l'abbé Legros. Quérard, *France littéraire*, art. *Colonia*.

(2) *Nouvelles ecclésiastiques*, ann. 1752, pag. 97. Cette édition est du P. Louis Patouillet; voy. ce nom dans la *Biog. univ.*, « On a lieu de croire, dit

12. Au surplus, à tout prendre, ce livre n'est pas sans mérite.

XXII. *Oraison funèbre de la princesse Anne-Palatine de Bavière, princesse douairière de Condé*; Trévoux, 1723, in-4°. Citée par Moréri, le *Dict. de la Provence et du Comtat Venaisin*, et le P. Lelong, n° 25842. Perneti donne à cette pièce le titre d'*Oraison funèbre de M. le prince de Condé*.

XXIII. *Lettre à M. Charles Antelmy, évêque de Grasse, établissant qu'il n'y a qu'un seul saint Eucher de Lyon*; traduite en latin et imprimée dans l'*Appendix* de l'ouvrage de M. Joseph Antelmy, évêque de Grasse, intitulé: *Assertio pro unico sancto Eucherio, Lugdunensi episcopo*; Paris, 1726, in-4°.

XXIV. *Discours lu dans l'assemblée publique de l'Académie de Lyon, le 29 avril 1727*. Dans la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire*, par le P. Desmolets, tom. VI, part. II^e, pag. 343.—Voy. le *Journal des Sav.*, 1730, pag. 419. Il était inutile d'imprimer ce discours, qui se retrouve dans le grand ouvrage du P. de Colonia.

XXV. *Histoire littéraire de la ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais, sacrés et profanes, distribués par siècles*; Lyon, Fr. Rigollet, 1728, 2 vol. in-4°. Voy. sur cet ouvrage, le *Journal des Savants*, 1729, pag. 247 et 259; 1731, pag. 319.

« Ce n'est point ici, dit l'auteur, dans sa préface, une simple bibliothèque, ni un simple catalogue raisonné, ou encore moins une liste sèche des auteurs lyonnais; c'est, d'une part, une histoire littéraire sacrée et profane, qui doit en conséquence s'étendre sur ce qui a une relation naturelle et bien marquée avec les sciences, avec les savants et avec les beaux arts; c'est, d'autre part, une bibliothèque raisonnée, qui doit donner une notice exacte de nos auteurs, de leur carac-

M. Picot, auteur de l'article, qu'au lieu d'*Anvers*, il faudrait lire *Lyon*, et l'ouvrage doit y avoir été réimprimé en 1755.» Voyez encore les *Nouvelles ecclésiastiques*, année 1755, pag. 187.

tère, de leurs principales qualités, et surtout de leurs ouvrages. »

L'*Histoire littéraire* du P. Colonia, divisée en deux parties, est très-curieuse sous tous les rapports, et presque toujours solide, quand l'auteur marche sur les traces de Spon, de Gruter, de Pierre de Marca, dans la partie monumentale, et qu'il ne s'abandonne pas trop, dans la partie historique, à l'esprit de système. On peut reprocher au P. de Colonia de fréquentes digressions qui l'entraînent trop loin, et qui n'offrent pas toujours une utilité bien réelle. Ces digressions l'ont fait accuser par Desfontaines de manquer de méthode (1); et par d'autres, de mêler, de confondre les matières, et de présenter rarement les dates, qui servent aux lecteurs comme de jalons pour se reconnaître.

En général, le P. de Colonia écrit avec assez d'impartialité, et traite les écrivains de sa compagnie avec autant de sévérité que les étrangers mêmes. Il est juste de dire, à sa louange, qu'il manifeste constamment des sentiments français, et que sa conduite ne dément jamais ses principes. Il réprouva les horreurs de la Ligue, et flétrit impitoyablement l'esprit qui l'avait formée et qui l'alimenta; il conserve le nom de Félix Buy, qui, le premier, *soulint*, en 1682, dans sa *Sorbonique*, les quatre célèbres propositions du clergé de France, et il loue Bossuet avec sincérité.

J'ignore sur quels fondements Perneti a pu avouer que le P. de Colonia « était un peu susceptible de jalousie; que si elle n'a pas nui beaucoup aux vivants, elle s'est étendue sur les morts, dont il recueillait les écrits pour son profit, sans leur rendre le tribut de gloire qu'il leur devait; qu'il n'a été si coupable de ce larcin littéraire pour personne que pour le P. Menestrier, dont il a dépécé les manuscrits, au point de les anéantir (2). » Pour moi, je puis assurer que le docte Jé-

(1) *Nouvelles du Parnasse*, tom. I, pag. 390.

(2) *Lyonnais dignes de mémoire*, tom. II, pag. 302.

suite a fait une longue énumération des ouvrages imprimés et manuscrits qu'il avait consultés, parmi lesquels il distingue ceux de Pierre Bullioud, de Paradin, de Rubys, de Severt, de St-Aubin, de la Mure, de Marca(1), et qu'il a rendu le plus éclatant hommage à l'érudition et à la critique du P. Menestrier, qu'il appelle « l'homme de tous les talents, l'homme universel, etc. » Il est vrai que le P. de Colonia critique par fois, dans le corps de l'*Histoire de la ville de Lyon*, les idées ou les assertions de Menestrier; mais ne lui était-il pas permis de rejeter ce qu'il croyait être des erreurs?

« Une partie de l'*Histoire littéraire de la ville de Lyon*, par le P. de Colonia, a passé, avant l'impression, sous les yeux du P. Oudin, qui y fit des remarques que l'auteur, malgré sa répugnance à profiter des lumières et de la critique de ses censeurs, n'a pas fait difficulté d'employer (2). »

S'il suffisait d'un quatrain pour assurer l'immortalité à l'*Histoire littéraire*, cette ressource ne lui manquerait pas. L'imprimeur en a publié un qui lui avait été envoyé par un ami particulier de l'auteur; nous le donnons, à son exemple:

AD R. P. COLONIAM.

Nocte, perit flammis deducta Colonia Planco.

Nascitur urbs veteri mox nova de cinere.

Urbs tumulo surgit nunc prisca, Colonia; per te

Nunc vivit, per quam non periturus eris.

« De nuit, succombe la Colonie amenée par Plancus; bientôt renaît de la vieille cendre une cité nouvelle. Par toi, ô Colonia, sort du tombeau l'ancienne cité; par toi maintenant elle vit, celle par qui tu dois ne mourir jamais. »

M. Labouderie, dans sa notice sur notre auteur, détache de l'*Histoire littéraire* un grand nombre de pensées philosophiques, et montre, de cette façon, qu'un esprit assez indépendant caractérisait le P. de Colonia. J'avoue que cette grande

(1) *His. litt. de Lyon*, tom. II, pag. 728 et 729.

(2) Michault, *Mélanges*, tom. II, pag. 312.

liberté, même quand il s'agit de questions ecclésiastiques, étonnerait bien des gens du monde. Pour notre part, nous aimons, dans un écrivain, cette allure fière et sans gêne, qui lui fait dire la vérité, quand vérité il y a; si les philosophes du XVIII^e siècle dénaturèrent bien souvent l'histoire au profit de leurs funestes systèmes, c'est que, avant eux, des écrivains ecclésiastiques s'étaient efforcés aussi de plier les faits à tel ou tel système, à telle ou telle apologie. De part et d'autre, il faut éviter les excès; le milieu est quelquefois nécessaire, si ce n'est en politique.

XXVI. *Décoration du feu d'artifice que MM. les Comtes de Lyon font dresser sur la Saône, à l'occasion de leur quatrième jubilé; avec une explication suivie des images symboliques, par lesquelles on expose d'une manière sensible ce qu'il faut savoir et ce qu'il faut pratiquer pour gagner le jubilé; Lyon, J.-B. Roland, 1734, in-8° de 44 pages, non compris l'épître dédicatoire.*

Cet ouvrage, omis par tous les biographes de Colonia, se trouve à la Bibliothèque de Lyon, avec ces mots: *Ex dono Auctoris.*

XXVI. *Instruction sur le Jubilé de l'église primatiale de Saint-Jean de Lyon, à l'occasion du concours de la Fête-Dieu avec celle de la Nativité de saint Jean-Baptiste; Lyon, 1734, in-12.* Tel est le titre d'un ouvrage attribué au P. de Colonia, dans Moréri, dans le P. Lelong, n° 5399, dans le *Dict. de la Provence et du Comtat Venaissin*, tom. III, pag. 188, mais qui n'existe dans aucune des bibliothèques publiques de la capitale. On lit, dans le *Dict. des livres anonymes et pseudonymes*, n° 8728, nouvelle édition: « M. Chardon de la Rochette possède l'exemplaire de présent au P. Oudin. » Ne peut-on pas conjecturer que cette *Instruction* est la *Dissertation historique et critique sur le grand jubilé de l'église de Saint-Jean de Lyon*, marquée sous le n° 1329 des Manuscrits de la *Bibliothèque de Lyon*, et qui a 396 pages in-4°? La description qu'en a faite M. Delandine autorise nos conjectures.

« Ce manuscrit, dit-il, vient de la Bibliothèque des Grands-Augustins ; il est écrit sur deux colonnes , dont la seconde offre plusieurs remarques critiques sur le texte de l'ouvrage , qui est sur la première.

« Celui-ci, attribué, par l'auteur des notes, au jésuite Colonia, renferme :

1° *Copie du Mandement de Camille de Neufville, archevêque de Lyon, pour le jubilé du 24 juin 1666.*

« De temps immémorial, il y eut jubilé dans l'église de Saint-Jean, lorsque le jour de la Fête-Dieu était le même que celui de la nativité du saint ; ce qui arriva en 1451, sous le cardinal de Bourbon, et en 1666, sous l'archevêque Camille de Neufville. A cette dernière époque, le P. de la Chaise, jésuite, qui devint confesseur de Louis XIV, et qui était alors professeur de théologie au grand collège de Lyon, publia un opuscule de 39 pages sur la manière de célébrer le jubilé. Il eut encore lieu en 1734, et reviendra en 1886, puis en 1943.

2° *Dissertation sur le jubilé de 1734.*

« Elle est divisée en trois parties ; dans la première, l'auteur rapporte l'origine et l'antiquité du jubilé de Lyon. Ce fut le pape Urbain IV qui, en 1264, ordonna que la Fête-Dieu serait solennisée dans toute l'Eglise ; et, pour sa célébration, saint Thomas d'Aquin composa ces trois hymnes : *Pange, lingua ; Lauda, Sion ; Sacris solenniis*. Dans la seconde partie, on répond aux questions qui peuvent s'élever sur le jubilé. Dans la troisième, on annonce ce qu'il faut faire pour le gagner.

« Les divers jubilé de l'Eglise de Lyon ont été fixés dans le souvenir par des médailles. La première, devenue très-rare, offre saint Jean portant son agneau, avec ces mots : *Ecce Agnus Dei*, et cette légende : *Le grand jubilé fut à Saint-Jehan de Lyon, 1546.*

« La seconde médaille, plus connue, est beaucoup mieux frappée. On y voit le Saint-Sacrement sur le revers, saint Jean sur la face, avec la date de 1666.

« Au jubilé précédent, Rubys dit qu'il vint une si grande affluence de peuple, que l'on ne pouvait *se torner dans les rues*, et que les hôtelleries et tavernes ne furent pas assez grandes pour *héberger* la multitude; on fut contraint de dresser, au milieu des places, des feuillées et des tentes où les confesseurs entendaient les pénitents. » Tome III, page 212.

XXVIII. *Dissertationes in Scripturam sacram, historiam et ecclesiasticam disciplinam*; Lugduni, 1704, in-8° de 259 pages, veau écaillé, tr. dor.

Voici ce qu'en dit Delandine, dans ses notices sur les *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, tom. I, pag. 183. « Ce manuscrit, de l'écriture de l'auteur, le savant P. de Colonia, renferme des dissertations qui ont pour objet : 1° l'interprétation de la *Vulgate*; 2° le véritable âge du monde; 3° l'histoire des soixante-dix interprètes; 4° l'époque où l'évangile fut prêché dans les Gaules, et particulièrement une dissertation sur les deux saints *Denis*, et l'arrivée de *Lazare* et de *Magdeleine* en Provence; 5° les livres canoniques et apocryphes; 6° les quatre symboles; 7° les heures canoniques; 8° la prétendue lettre d'Abgare, roi d'Edesse; 9° le concordat; 10° la pragmatique sanction. Ces dissertations sont courtes, et ne contiennent que cent treize pages du manuscrit. Elles n'ont point été publiées, et seraient dignes de l'être. »

XXIX. *Dessins des feux d'artifice que MM. les Comtes de Lyon font tirer chaque année sur la place de l'église cathédrale, la veille de la fête de saint Jean-Baptiste et autres*. Voy. les *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, tom. III, pag. 203, n° 1313, in-folio.

Ces dessins furent faits par Etienne Montagnon, architecte du chapitre de Saint-Jean, auteur aussi d'une machine ingénieuse dont on se servit long-temps pour faire monter l'eau du Rhône, et pour faciliter le jeu des jets d'eau de Bellecour. Voici quelques devises de ce recueil :

En 1732, le chapitre de Lyon donna l'un de ses membres

pour archevêque à cette ville ; Cybèle fut représentée avec cet hémistiche de Virgile :

Læta Deum partu.

En 1734, le jubilé eut lieu à Lyon par le concours de la Fête-Dieu avec celle de la nativité de saint Jean. Le feu élevé sur la Saône entre les deux ponts offrit un temple antique avec ce vers de Virgile (1) sur le frontispice :

Felices, qui talem annum videre, diemque !

En 1740, un nouvel archevêque, élevé sur le siège de Lyon, fournit l'occasion de placer sur le feu ce vers de Virgile :

En nova pogenies cælo demittitur alto.

Toutes ces devises furent données par le P. de Colonia. Le P. Lelong, n° 26522, attribue au même auteur des *Devises* pour les réjouissances faites à l'occasion de la naissance du duc de Bretagne, en 1704. Lyon, même année, in-4°, avec figures.

XXX. *Erreurs de faits échappées à quelques auteurs célèbres.* Voy. les *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, tome III, pag. 482, n° 15.

Les antiquaires sont exposés quelquefois à de singulières déceptions ; le P. de Colonia, malgré son savoir, fut un jour victime d'une mystification terrible pour son amour-propre. Nous renvoyons le lecteur curieux de la connaître à la page 392 du tome 1^{er} de la *Revue du Lyonnais*.

M. Léon BOITEL possède un second volume de l'*Histoire littéraire de Lyon* annoté par notre compatriote, l'abbé Mercier de Saint-Léger. Peu nombreuses, les remarques sont aussi peu importantes.

(1) *Ceiri, sive Ciri ad Messalam.*